

Public tiré au sort pour assister au «festival»

LAUSANNE Alors que le Festival de la Cité a été annulé, son équipe a concocté une série de rendez-vous du 7 au 12 juillet. Balades, concerts, spectacles, projets pour enfants seront proposés. Afin de maîtriser l'affluence et les capacités

maximales imposées par événement, les organisateurs ont opté pour un système de tirage au sort. Seuls les gagnants, accompagnés d'une personne de leur choix, pourront assister aux représentations, qui restent gratuites.



«Aux confins de la Cité» veut éviter de créer un centre d'attraction trop difficile à gérer. -M. BERTHOLET